

Bonnes pratiques numériques

FAQ

La transformation numérique peut représenter beaucoup de défis et soulever plusieurs questions. En fait, au fil des ans, nous avons reçu plusieurs demandes pertinentes liées aux signatures numériques professionnelles. Au sein de ce court document, nous espérons pouvoir y répondre au mieux.

Votre ordre et Notarius

Q Pourquoi votre ordre a choisi la signature numérique comme outil d'authentification?

R Même si chaque ordre a ses propres motivations, la plupart évalue l'authentification numérique à la demande des membres. Votre ordre a choisi de fournir sa propre signature numérique en utilisant le réseau de confiance de Notarius. Chaque signature numérique d'un membre est émise après une vérification d'identité en face à face et une validation de sa désignation professionnelle auprès de votre ordre.

Q Qu'est-ce que Notarius?

R Notarius est un expert de premier plan en signatures électroniques, signatures numériques, ainsi qu'en fiabilité à long terme des documents électroniques. Nous sommes parmi les seules

entreprises à émettre des signatures de confiance reconnues par Adobe®, Microsoft® et à être certifiées selon les standards de l'eIDAS. Nous sommes également certifiées ISO 27001 et ISO 9001. Notarius entretient plus de 50 partenariats avec des ordres et associations professionnelles comme le vôtre.

Q Qu'est Notarius pour votre ordre?

R Notarius fournit l'infrastructure technologique à votre ordre pour qu'elle émette des signatures numériques à ses membres. Pour faire simple, Notarius est comme la *Royal Rubber Stamp Company*, mais au 21^{ème} siècle. Avec une signature numérique, vos membres peuvent authentifier des documents électroniques en toute conformité et en sécurité. De l'autre côté, votre ordre peut s'assurer que seuls les membres en règle sont en mesure de signer des documents officiels.

Q Quelles sont les avantages pour votre ordre de favoriser les signatures numériques?

R Avec le réseau de confiance fournit par Notarius, votre ordre peut émettre ou révoquer elle-même les signatures numériques fournies à ses membres. Il est plus facile pour votre ordre de protéger le public et de s'assurer que seuls les membres en règle ont le droit d'exercer de façon électronique. Elle offre aussi aux membres la paix d'esprit nécessaire pour tirer avantage de la transformation numérique tout en remplissant les requis de conformité de votre ordre.

Q **Quelles sont les désavantages de la signature numérique?**

R Même si elle accélère les processus d'authentification et qu'elle est plus sécurisée que le sceau encreur, l'adoption de la signature numérique requiert une certaine gestion du changement. La signature numérique est un maillon vital au sein d'un plus large processus de gestion documentaire. De fait, attendez-vous à ce que cette nouvelle méthode change les habitudes à travers toute la chaîne de travail électronique. Cela va sans aucun doute nécessiter l'appui de vos partenaires majeurs. Gardez à l'esprit que nous sommes là pour vous aider, pour fournir des guides détaillés et pour assister vos membres dans leur transformation numérique.

Q **Pourquoi Notarius est le seul fournisseur?**

R Lorsqu'on fournit ce type de service, le défi le plus important est d'obtenir et d'entretenir la confiance des clients et des agences gouvernementales. Votre ordre aurait pu choisir de construire son propre service ou utiliser différentes plateformes. Ceci implique d'importants investissements en équipement et en main-d'œuvre; des coûts qui sont hors de portée pour certains ordres. Néanmoins, durant les 20 dernières années, Notarius a développé un modèle d'affaire unique qui rend le déploiement de la signature numérique très efficient et rentable.

Q **Qu'est-ce qui se trouve comme informations dans la signature numérique d'un membre?**

R La signature numérique fournie par Notarius est conçue pour être vérifiable gratuitement et transparente pour le public. Lorsqu'un document est signé numériquement par un de vos membres, tout le monde peut valider gratuitement et facilement les informations contenues dans la signature comme :

- 1 Le nom et prénom du membre;
- 2 Son affiliation à son ordre et sa désignation;
- 3 Le motif de la signature;
- 4 Les informations relatives à l'intégrité du document.

En plus, une signature numérique fournie par Notarius répond aux exigences les plus élevées en termes de fiabilité juridique, ce qui veut dire qu'à travers le temps, les documents signés par vos membres seront admissibles en cour.

Q **Que fournit Notarius comme services aux membres?**

R Pour supporter et dépanner vos membres dans leur transformation numérique, Notarius fournit des guides écrits, vidéos, webinaires techniques et offre un soutien personnalisé à la clientèle. En 25 ans, Notarius a développé un savoir-faire en matière de bonnes pratiques électroniques surtout pour les industries de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction, pour ne nommer que ceux-là. Nous offrons aussi gratuitement ConsignO Desktop, notre lecteur PDF et outil de signature numérique conçu expressément pour les besoins de l'industrie. Et puisque qu'il peut arriver à vos membres de pratiquer à l'international, nous pouvons ajuster nos services de formation pour les aider peu importe où il se trouve dans le monde.

Les alternatives à la signature numérique

Q **Pourquoi une image d'un sceau n'est pas suffisante pour sceller numériquement?**

R L'avantage d'une signature numérique, c'est qu'elle détecte les modifications faites après la signature. Elle assure l'intégrité des informations. Mettre une image de sceau sur un document, c'est comme coller un *Post-it* sur vos documents. C'est facile à enlever, à copier et ça ne protège pas votre identité. En résumé, vous vous mettez à risque. Contrairement aux croyances populaires, la fraude existe bel et bien au Canada; la plupart des cas de discipline survenus dans les ordres impliquaient la contrefaçon de sceaux et la fausse représentation.

Signature numérique	Image d'un sceau
	
Détecte les modifications après la signature	Facile à copier et à enlever Ne protège pas vos documents contre les modifications

Q **Pourquoi les certificats autosignés d'Adobe® ou de Bluebeam® ne sont pas adéquats pour sceller numériquement?**

R Quand une signature numérique est émise à un membre, Notarius valide l'identité civique du membre en face à face à l'aide de deux pièces

d'identité. Ensuite, l'ordre valide l'affiliation du membre. Ce n'est qu'après ces vérifications d'identité que l'ordre émet la signature au membre. Les certificats autosignés d'Adobe et Bluebeam n'impliquent aucune vérification d'identité personnelle et professionnelle. Ils sont autosignés. Ils peuvent donc être reproduit et ne peuvent pas être vérifiés. Avec Adobe® et Bluebeam®, votre signature est équivalente à de l'argent Monopoly; ça ressemble à de l'argent, mais ça n'a aucune valeur légale.

<p>Signature numérique d'un membre fournie par Notarius</p>  <p>Vérification de l'identité en face à face</p>  <p>Validation de l'affiliation par l'ordre</p>	<p>Certificat auto-signé d'Adobe ou de Bluebeam</p>  <p>Aucune vérification</p>  <p>Aucune vérification</p>
---	---

Q Pourquoi DocuSign® ne convient-il pas pour sceller numériquement des fichiers professionnels?

R DocuSign offre une plateforme de signature électronique conçue pour tout le monde. En gros, elle lie l'identité d'une personne à un courriel. Il existe plusieurs autres plateformes sensiblement similaires sur le marché dont la nôtre ConsignO Cloud. Ces plateformes n'incluent ni la vérification d'identité en face à face avec des pièces d'identité ni la vérification de la désignation professionnelle. De plus, gardez à l'esprit que Notarius fournit l'infrastructure à votre ordre. C'est votre ordre qui contrôle l'émission des signatures à vos membres.

<p>Plateformes de signatures électroniques</p>  <p>Identité associée à un courriel</p>  <p>Accessible à tous</p>	<p>Signature numérique d'un membre fournie par Notarius</p>  <p>Identité vérifiée en face à face + affiliation professionnelle</p>  <p>Émise par votre ordre</p>
--	--

Q Pourquoi la protection par mot de passe n'est-elle pas adéquate pour sceller numériquement?

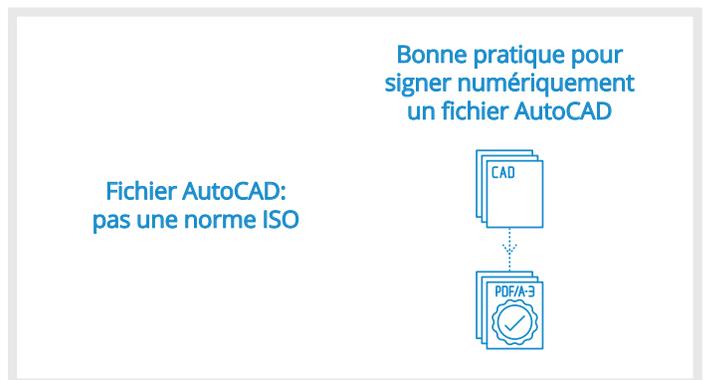
R Ce serait en effet pratique de pouvoir utiliser qu'un mot de passe pour sceller les documents. Malheureusement, verrouiller par mot de passe n'empêche pas les modifications. Une fois déverrouillé, un document peut être modifié et enregistré de nouveau. Les informations ne sont pas assurées intègres et on ne peut pas confirmer l'identité de la personne qui signe. Le public n'a pas non plus de mécanismes pour valider le droit d'exercer d'un membre.

Q Pourquoi la fonction de verrouillage de l'impression n'est-elle pas adéquate pour sceller numériquement?

R Le verrouillage de l'impression peut en effet contrôler qui imprimera les documents, mais rien ne dit qui a verrouillé le document. De plus, la technologie d'aujourd'hui fait en sorte qu'il est très facile de capturer de l'information et de la manipuler de manière à créer un nouveau document.

Q Pourquoi la signature native de fichiers AutoCAD® n'est-elle pas adéquate pour sceller numériquement?

R Les fichiers AutoCAD® ont la capacité d'utiliser des signatures numériques, mais le format AutoCAD® n'est pas standardisé pour l'archivage à long terme. La bonne pratique est de joindre les fichiers CAO dans un PDF/A-3 standardisé ISO et de signer celui-ci numériquement. On s'assure ainsi de pouvoir savoir qui a signé le document à travers les années.



Le coût de la signature numérique

Q Combien ça coûte une signature numérique fournie par Notarius?

R Une signature numérique fournie par Notarius coûte 185\$ en frais d'abonnement annuel et un 140\$ en frais d'adhésion unique. Le frais d'adhésion unique sert à payer les frais liés aux vérifications d'identité autant chez Notarius qu'à votre ordre. C'est donc 325\$ la première année et 185\$ chaque année suivante. Puisque les organisations sont celles qui profitent le plus des gains financiers engendrés par la transformation numérique, la plupart (si ce n'est pas toutes) couvrent les frais pour vos membres. Pour les déploiements importants, l'escompte au volume est aussi possible.

Q Est-ce que c'est cher pour les membres qui pratiquent dans plusieurs juridictions?

R Comme la plupart des associations professionnelles au pays émettent des signatures numériques via le réseau de confiance de Notarius, les membres qui ont déjà adhéré à une signature peuvent en obtenir une dans une autre juridiction pour seulement 75\$ annuellement et ce, sans frais supplémentaire. Par exemple, un ingénieur du Québec qui a déjà sa signature numérique et qui veut authentifier des documents électroniques en Ontario, paiera annuellement 185\$ pour sa signature OIQ et 75\$ pour sa signature PEO.

Q Pourquoi les frais d'abonnement sont annuels?

R Il y a un coût pour entretenir une autorité de certification de niveau gouvernemental. Pour vous offrir cette infrastructure certifiée, nous devons maintenir les certifications ISO 27001, 9001 et eIDAS, faire les mises à jour des serveurs, conserver la sécurité, fournir le personnel qui vérifie les identités et supporter notre clientèle. De plus, quand on regarde les standards de prix dans l'industrie, nous sommes parmi les plus abordables en Amérique du Nord.

Q Est-ce que la signature numérique coûte plus chère que les signatures manuelles?

R Un sceau encreur peut sembler abordable à première vue – 50\$ ou moins. Mais il faut aussi penser au coût du papier, d'impression, le temps de travail pour les imprimer, le coût de transport des colis, le temps de délai pour avoir

les autres signatures et surtout, le coût d'entreposage. Si on fait les calculs, l'utilisation des signatures numériques peuvent faire économiser jusqu'à 83%¹ des coûts par rapport aux sceaux encreurs. Et les temps d'authentification passent en moyenne de semaines à quelques jours, voire quelques heures dans certains cas.

¹ Basé sur l'ESRA & la moyenne de l'industrie.



Q Est-ce qu'on doit payer chaque fois que l'on signe?

R La signature numérique est fournie via un abonnement annuel. Elle peut être utilisée sur autant de documents que vous voulez.

Q Combien coûte un lecteur PDF et outil de signature numérique?

R ConsignO Desktop, notre lecteur PDF et outil de signature numérique est totalement gratuit et est conçu expressément pour les besoins de l'ingénierie, de l'architecture et de la construction, pour ne nommer que ceux-là. Vous pouvez faire de la signature en lots, de la conversion de PDF-A en lots, personnaliser vos aspects de signature et des tas d'autres opérations que les autres logiciels n'offrent pas.

L'utilisation de la signature numérique

Q Peut-on appliquer plus d'une signature numérique sur un document?

R On peut appliquer autant de signature numérique que l'on veut sur un document. Il est aussi possible d'appliquer une signature numérique sans qu'on puisse voir d'aspect visuel. Les signatures numériques, une fois apposée, sont vérifiables gratuitement dans Adobe Acrobat®, Bluebeam®, notre site VerifiO.com® et notre logiciel ConsignO Desktop®.

Q Est-ce possible de mettre un sceau, une signature, une date et un motif avec une signature numérique?

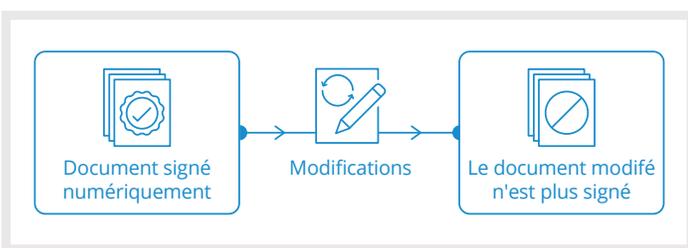
R Notre logiciel ConsignO Desktop est conçu pour permettre à vos membres d'être conformes. Un membre peut se conformer aux lignes directrices de son ordre en apposant l'aspect de son sceau, de sa signature, la date et un motif tout en signant numériquement. Il faut toujours garder en tête qu'au-delà de l'aspect visuel de son sceau, un membre qui travaille sur des documents électroniques doit impérativement signer numériquement ses documents pour être conforme.

Q Peut-on annoter un document signé numériquement?

R On peut annoter un document signé numériquement. Par contre, si vous annotez un document signé, la signature numérique va signaler que le document contient des modifications. Il faudra donc signer le document modifié pour en faire un original. Cette fonction rend la signature numérique plus sécurisée que la simple signature manuscrite.

Q Peut-on modifier un document signé numériquement?

R On peut annoter un document signé numériquement, mais on ne peut pas modifier le contenu d'origine sans enlever la signature numérique. Ainsi, en le modifiant, la signature numérique disparaîtra et le document ne sera plus signé. À ce moment, le document créé devient une copie. Il faudra signer à nouveau le document modifié pour en faire un original. D'ailleurs, lorsqu'on modifie un document signé, les logiciels ont tendance à avertir l'utilisateur que la signature numérique sera retirée du document.



Q Est-ce qu'un PDF doit être un PDF-A pour être signé?

R Un PDF-A est conçu pour la fiabilité à long terme. Par contre, il n'est pas requis pour signer numériquement un document.

Q Comment peut-on rassembler plusieurs PDF signés?

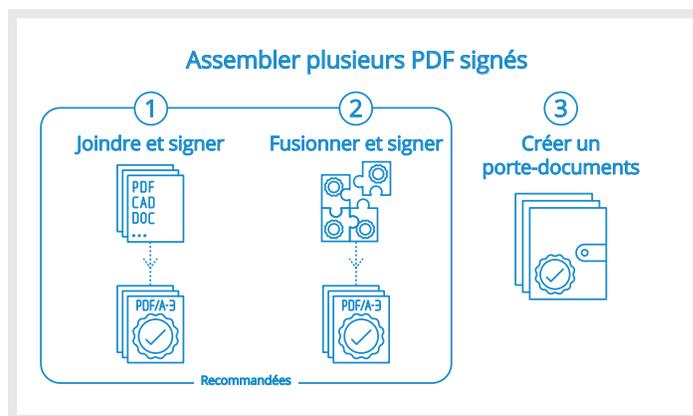
R On considère souvent un PDF comme un simple papier électronique, mais il faut aussi comprendre qu'un PDF peut aussi servir de contenant pouvant renfermer des pièces jointes. Par conséquent, 3 solutions s'offrent donc à vous pour créer et authentifier un document contenant plusieurs PDF signés.

Dans ConsignO Desktop, vous pouvez utiliser un PDF-A comme un contenant pour joindre plusieurs types de fichiers incluant des PDF et d'autres types de formats comme AutoCad®, Microsoft Word®, et JPEG.

Dans ConsignO Desktop, vous pouvez fusionner les PDF-A signés pour créer un nouveau document. Puisqu'il s'agit d'un nouveau document, toutes les signatures numériques contenues dans les documents signés disparaîtront. Par contre, si un aspect de sceau a été appliqué, on pourra toujours voir l'image des sceaux. Pour faire de ce document un original, il vous suffit de signer le nouveau PDF avec une signature numérique invisible. Prenez note que cette manipulation n'est pas semblable dans Adobe Acrobat® et Bluebeam®.

5 Vous pouvez créer un porte-documents. Ce format conserve les originaux et n'enlève pas les signatures numériques. Par contre, comme le porte-documents n'est pas un format ISO, nous recommandons la première ou la deuxième option.

Comme ce ne sont pas des concepts faciles à comprendre au premier coup d'oeil, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'une démo ou de support.



La sécurité d'une signature numérique

Q Est-ce qu'on peut hacker une signature numérique?

R Une signature numérique fait appel à la cryptographie pour assurer l'intégrité d'un document signé numériquement. Les signatures numériques fournies par Notarius font appel au cryptage SHA-256. C'est la cryptographie communément utilisée par les grandes banques, les sites internet et les plateformes sécurisées du gouvernement. C'est la meilleure technologie disponible. Le jour où votre signature numérique sera hackée, vous aurez de bien plus gros problèmes.

Q Quels protocoles de sécurité l'autorité de certification Notarius a-t-elle mis en place?

R L'autorité de certification de Notarius possède les plus hauts standards de sécurité. Elle est certifiée ISO 27001 et ISO 9001. Elle figure également sur la Adobe Approved Trust List (AATL) et est certifiée eIDAS en Europe. Seules quelques autorités de certification dans le monde peuvent rivaliser avec les certifications de Notarius et la plupart de celle-ci sont issues d'organismes gouvernementaux ou des départements de défense.

Q Qui a accès aux signatures numériques, images des sceaux et documents signés?

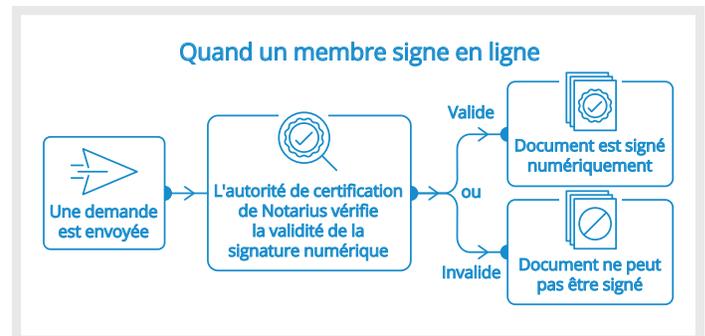
R Un membre adhérent est le seul à pouvoir utiliser sa signature numérique et ses apparences de sceaux. Il est impossible pour Notarius ou aux ordres d'avoir accès aux mots de passe de signatures numériques et aux images de signatures. La fréquence d'utilisation d'une signature numérique est totalement confidentielle, tout comme les contenus des documents signés. Il n'y a aucun stockage d'informations liées à toutes ces informations.

Q Qui a le contrôle sur la signature numérique?

R Le membre a le contrôle entier de l'utilisation de sa signature numérique. L'ordre contrôle l'émission de la signature numérique et peut donc révoquer une signature numérique si le membre est révoqué, à la retraite ou s'il ne paie pas sa cotisation. Notarius peut aussi révoquer une signature numérique si le membre ne paie pas son abonnement.

Q Qu'est-ce qui est transmis à l'autorité de certification Notarius lorsqu'un document est signé numériquement avec une connexion internet?

R Lorsqu'un membre signe en ligne, une demande de signature est envoyée aux infrastructures certifiées de Notarius pour confirmer la validité de la signature numérique. Si la signature numérique est valide, le document sera signé et contiendra la preuve que la signature était valide au moment de la signature. Si la signature est invalide, le document ne pourra pas être signé.



Q Est-ce possible de signer hors-ligne?

R Oui, il est possible de signer hors-ligne. Ce genre de situation peut arriver lorsqu'un membre est en région éloignée. Par contre, lors d'une signature hors-ligne, il n'y a pas de preuve de validité ajoutée à la signature. La vérification de validité de la signature pourra toujours être faite manuellement en consultant la liste des certificats révoqués de Notarius. Pour vous faciliter la vie, nous conseillons toujours de signer numériquement avec une connexion internet.